

# Journée des Droits

des Habitants



**Samedi 15 octobre 2011**

La Halle aux Sucres  
32 av. du Peuple Belge à Lille

# Dossier de Presse



# Sommaire

↪ Edito

↪ Le village associatif

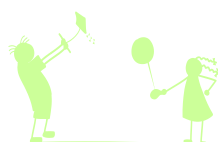
↪ Les tables rondes

↪ Qu'est-ce que la CNL

↪ Les victoires de la CNL

↪ Communiqué de presse

↪ Contacts



## Edito

### Une Journée de l'Habitat pour et avec les Habitants

Depuis 1986, l'ONU consacre le premier lundi d'octobre de chaque année à la journée mondiale de l'habitat pour rappeler l'importance de la question de l'habitat et du logement dans le monde entier.

Le thème retenu 2011 - « **Villes et changement climatique** » - est justifié par l'ampleur du défi à relever. Personne ne peut ignorer la responsabilité de l'urbanisation dans les modifications du climat et la nécessité de la maîtriser. Les catastrophes résultant du changement climatique commencent et se terminent dans les villes.

En organisant la Journée des Droits des Habitants, la CNL veut contribuer à cette prise de conscience et à fédérer les habitants des cités, des quartiers, des villes autour de revendications communes débordant les seuls enjeux climatiques.

Les difficultés pour se loger, se maintenir dans un logement, vivre décemment dans un cadre agréable n'ont jamais été aussi grandes. Se réfugiant derrière le prétexte de la crise économique, l'État se désengage de plus en plus financièrement de sa responsabilité de solidarité nationale.

S'engager pour faire respecter leurs droits devient indispensable pour les ménages. La CNL veut et peut les accompagner dans cette démarche.

La Journée des Droits des Habitants de la CNL est plus qu'une fête des voisins. Même si cette Journée est conviviale, elle est avant tout faite pour que les habitants expriment leurs revendications et les partagent avec le monde associatif, les acteurs du logement.

Notre Journée des Droits des Habitants propose une double approche :

- **le but du village associatif est de démontrer que la question du logement est centrale et réunit des associations et structures variées autour des questions d'accèsion, de discrimination, de pouvoir d'achat, etc**
- **l'objet des tables rondes est de confronter les propositions des uns et des autres pour une politique alternative du logement véritablement sociale.**

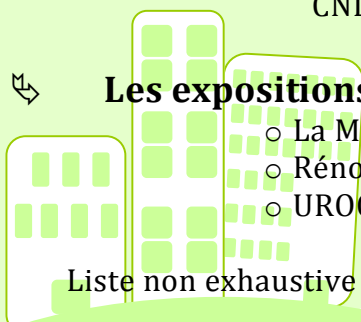
Eddie Jacquemart  
Président de la Fédération du Nord de la CNL

# Village Associatif

## Les participants :

- ↪ **Collectivités locales :**
  - Ville de Lille
  - Lille Métropole Communauté Urbaine
- ↪ **Associations de lutte contre les discriminations et défense des droits de l'Homme :**
  - EGIDE
  - Ligue des Droits de l'Homme
  - ATD Quart Monde
- ↪ **Organisme bailleur :**
  - Lille Métropole Habitat
- ↪ **Organisations et structures œuvrant pour le logement :**
  - AIVS
  - CROUS
  - Les APU de Lille
- ↪ **Partenaires :**
  - MACIF
- ↪ **Information et droit des jeunes :**
  - CRIJ
- ↪ **Les stands de la CNL :**
  - Union Locale de Valenciennes
  - Union Locale de Douai
  - Union Locale de Roubaix
  - Fédération du Nord : conseils juridiques, publications et produits CNL
- ↪ **Les expositions :**
  - La Maison Economie
  - Rénover son logement : comment s'y prendre ?
  - UROC « Journée sans crédit »

Liste non exhaustive





# Les **T**ables **R**ondes



## Table Ronde n° 1

de 14h30 à 15h45

### « Une politique sociale du logement pour sortir de la crise »

#### Intervenants

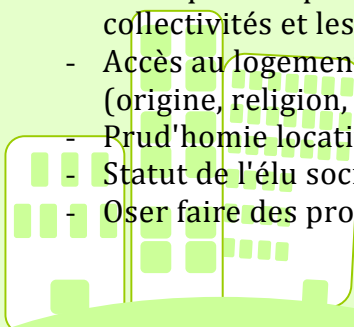
- **Alain CACHEUX**  
Président de LMH et de la Fédération Nationale des Offices Publics de l'Habitat
- **Jean-Claude DULIEU**  
Vice-Président de Valenciennes Métropole en charge des politiques de l'habitat
- **Gérard CAUDRON**  
Vice-Président de LMCU en charge du logement
- **Barbara STEENBERGEN,**  
pour l'IUT (International Union of Tenants)
- **Alexandre BOUCHE**  
Secrétaire général de VILOGIA
- **Audrey LINKENHELD**  
Adjointe au Maire de Lille, déléguée au Logement
- **Eddie JACQUEMART**  
Président de la Fédération du Nord de la CNL
- **Fabien PODSIADLO-REGNIER**  
Vice-Président de la Fédération du Nord de la CNL

#### Constat

- Baisse de la part logement dans le budget de l'Etat, que les HLM et les locataires subissent.
- Marchandisation des HLM, CUS, vente HLM, surloyer, chasse à la sous-occupation.
- Report des efforts sur le privé (investissement locatif et accession à la propriété; aides de l'ANAH).
- Pas de trace dans les programmes politiques actuels et pour 2012 de propositions allant dans le sens d'une construction en masse de logements.
- Une politique sociale est aussi une politique démocratique: quelle place et rôle pour les habitants dans la concertation?
- Élections des représentants des locataires confidentielles, quelle représentativité?

#### Propositions CNL

- Retour de l'aide à la pierre, reconstruction d'une vraie politique sociale du logement dans le public et le social.
- Politique de peuplement allant vers une vraie mixité sociale, garantie par l'état, les collectivités et les organismes.
- Accès au logement sans discrimination financière ni liée aux caractéristiques de la personne (origine, religion, sexualité, handicap).
- Prud'homie locative.
- Statut de l' élu social.
- Oser faire des propositions législatives.



## Table Ronde n° 2 de 16h00 à 17h15 « Maîtriser la charge logement pour défendre le pouvoir d'achat »

### Intervenants

- **Corinne Rinaldo**  
Secrétaire Confédérale de la CNL
- **Daniel Despinoy**  
Vice-Président de la Fédération du Nord de la CNL,
- **Charles Beauchamp**  
Vice-Président du Conseil Général en charge du logement et de l'habitat
- **Annick Mattighello**  
Maire de Louvroil,
- **Barbara Steenbergen**  
pour l'IUT (International Union of Tenants)
- **Jean-Yves GUERANGER**  
Responsable du secrétariat Habitat-Ville - Mouvement ATD Quart Monde

### Constat

- La quittance (loyer+charges locatives) a atteint un seuil critique, entraînant un accroissement des impayés et des expulsions locatives.
- La facture énergétique de même: prix du gaz, de l'électricité, du pétrole...
- La dérégulation du marché y contribue largement.
- Logement durable et constructions bbc: qui paie réellement la facture ?

### Propositions CNL

- Encadrement des loyers du social et du privé par l'État, au besoin en modifiant la législation.
- Modifier la répartition des charges entre bailleur et locataire.
- Interdire toute coupure d'énergie pour non paiement.
- Interdire les expulsions locatives dont le coût social avéré est un non-sens : solution financièrement et humainement inadaptée.
- Propositions politiques hors de notre frontière : d'autres modèles sociaux (nord-européens) ?
- Aller vers d'autres formes de vie en commun : cohabitation...

# Qu'est-ce que la CNL

## LA CNL, UNE CENTENAIRE QUI SE PORTE BIEN

### Une longue expérience

**1916** Naissance de l'Union Confédérale des Locataires de France et des colonies (UCL).

**1946** L'UCL fait place à la Confédération Nationale des Locataires, des usagers de l'eau, du gaz et de l'électricité.

**1964** La CNL adhère à l'Alliance Internationale des Locataires.

**1973** La CNL s'ouvre aux accédants à la propriété et devient la Confédération Nationale du Logement.

**1979** Retour des administrateurs élus par les locataires dans les Conseils d'administration des Offices HLM. La CNL remporte 52 % des voix.

**1980** La CNL est agréée association de consommateurs.

### La CNL, aujourd'hui

- En France:
  - 69 000 adhérents,
  - 4600 amicales de locataires ou d'accédants sur tout le territoire français.
  - des milliers de militants bénévoles
  - la première organisation représentative (782 élus, 43% des représentants locataires dans les Conseils d'Administration des organismes d'HLM et les EPL en 2010)
- Dans le Nord:
  - une Fédération départementale créée en 1922
  - 6 unions locales : Lille, Roubaix, Douai, Valenciennes, Dunkerque et Sambre Avesnois.
  - une soixantaine d'associations locales d'habitants.
  - **chaque année 1 000 à 1 500 familles adhérentes**

### La CNL au service des habitants

Nous défendons les intérêts des locataires et des accédants à la propriété.

La CNL est aussi une association de consommateurs agréée.

- Nous réclamons:
  - le respect du droit au logement,
  - la création d'un grand service public du logement,
  - une démocratie véritable dans l'habitat, une vraie participation des moyens pour remplir notre mission sociale
  - un cadre de vie agréable et adapté,
  - le maintien ou le retour dans le secteur public des services de l'eau, de l'électricité, du gaz, du téléphone, des transports.

- Nous combattons :
  - les saisies et les expulsions,
  - les hausses de loyers et de charges,
  - la ségrégation sociale et spatiale,
  - l'habitat indécent ou insalubre,
  - la privatisation des services.

## **LA CNL ET LE DROIT AU LOGEMENT**

### **Notre conception du droit au logement**

- tout le monde doit pouvoir trouver un logement correspondant à ses besoins,
- tous les logements doivent répondre à des normes de qualité dignes de notre époque,
- tout le monde doit avoir le choix entre location et accession à la propriété,
- la charge logement doit être compatible avec les revenus des ménages.

### **Les conditions nécessaires**

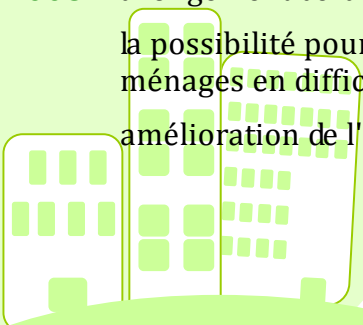
- la reconnaissance du logement comme question nationale prioritaire,
- le refus de la loi du marché, responsable, du fait de la pénurie, de mensualités élevées,
- un engagement financier important de l'Etat pour rattraper les retards,
- le recours à l'aide à la pierre, plus efficace que l'aide à la personne,
- le développement du secteur social du logement garant de la solidarité nationale,
- l'obligation, pour toutes les communes, d'accueillir des logements sociaux,
- la participation des habitants à toutes les décisions qui les concernent,
- la reconnaissance des associations représentatives dotées des moyens nécessaires,
- la reconnaissance du statut d' élu social.



# Les victoires de la CNL

- 1919:** prolongation du **blocaje des loyers** obtenu pendant la guerre.
- 1922:** reconnaissance de **l'insaisissabilité** d'une partie du mobilier.
- 1946:** fin de la **location des colonnes montantes** d'eau et d'électricité dans les immeubles collectifs.
- 1947:** sur le modèle des prud'hommes, création de structures de **conciliation** propriétaires-locataires.
- 1951:** limitation des **expulsions** entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 1<sup>er</sup> mars.
- 1956:** suspension totale des **expulsions** du 1<sup>er</sup> décembre au 1<sup>er</sup> mars.
- 1970:** adoption de **l'indice du coût de la construction**, seule référence des augmentations de loyers.
- 1973:** adoption d'un modèle de **contrat type de location**.
- 1974:** adoption d'une **liste de charges** récupérables.
- 1975:** création de la **Commission Mixte HLM - Usagers**, instance de médiation pour les conflits collectifs.
- 1976:** ébauche de règles relatives à **l'information et la concertation** locative dans les immeubles.
- 1977:** création de Commissions Mixtes HLM - Usagers départementales permettant la signature **d'accords collectifs** sur les états des lieux, les grilles de vétusté, les charges locatives.
- 1977:** information et **concertation** avec les habitants dans les opérations de **réhabilitation**.  
création de la **Commission Départementale des Rapports Locatifs** compétente en matière de congés et d'augmentations de loyers.
- 1978:** reprise des **élections de locataires** dans les CA des OP HLM (de 2 à 3 en 1983, extension aux SA HLM en 1991, aux Coopératives HLM et SEM en 2000).
- 1981:** création du **Conseil Social de l'Union Nationale HLM**, présidé par la CNL de 2003 à 2006.
- 1982:** reconnaissance du **droit au logement** comme droit fondamental.
- 1982:** réglementation des **charges** et **réparations locatives**, obligation de motiver le congé de fin de bail.
- 1986:** création de la **Commission Départementale de Conciliation** pour les loyers du secteur libre.
- 1988:** la **Commission Nationale de Concertation** remplace la Commission Nationale des Rapports Locatifs consultée en matière de mesures concernant les rapports propriétaires – locataires.
- 1989:** définition des obligations du bailleur en matière de **concertation** et de justification de **charges**.
- 1989:** précision des modalités de conclusion des **accords collectifs** locaux.

- 1989:** application à la région parisienne de la possibilité de limiter les **augmentations de loyers**.
- 1990:** extension de la période hivernale de suspension des **expulsions** du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mars.
- 1998:** possibilité pour les locataires de résilier la **location d'un parking** imposé avec celle de leur logement.
- 1998:** interdiction des **frais de dossier** de demande de logement et de signature de bail en HLM.
- 1998:** réduction de la **durée de préavis** en cas de changement de logement au sein d'un organisme d'HLM.
- 1999:** réduction à 5,5% du **taux de TVA** pour les travaux d'entretien et amélioration.  
création du prêt PLUS avec **aide à la pierre**, réduisant les loyers des nouvelles constructions.  
obligation de modérer les **loyers** en contrepartie d'exonérations pour les bailleurs privés.
- 2000:** extension de compétence de la CDC (**état des lieux, dépôt de garantie, charges, réparations**).
- 2000:** création du **congé représentation** pour les élus locataires et d'une indemnité de perte de salaire.
- 2000:** obligation de **concertation** avec les organisations représentatives en cas de **réhabilitation**.
- 2000:** création du Plan et du Conseil de **Concertation Locative** prévoyant des moyens pour les représentants des locataires.
- 2000:** attribution de **subventions** aux organisations de locataires siégeant à la CNC.
- 2000:** possibilité **d'action en justice** en cas de conflit collectif pour les organisations siégeant à la CNC.
- 2001:** suppression de la taxe de **droit de bail** payée par tous les locataires.
- 2001:** **gel des loyers** des logements sociaux.
- 2002:** allongement du mandat des **administrateurs locataires** et élargissement du corps électoral.
- 2002 :** **gel des loyers** des logements sociaux.
- 2003:** **gel des loyers** des logements sociaux.
- 2008:** indexation de **l'indice de référence des loyers** sur l'évolution des prix de la consommation.
- 2008:** réduction du montant du **dépôt de garantie** à l'entrée dans les lieux.
- 2008:** allongement de la durée des baux dans le secteur privé.  
la possibilité pour le consommateur **d'électricité** de retour au tarif réglementé et, pour les ménages en difficulté, d'accéder à une tarification sociale énergie.  
amélioration de l'information sur les frais de gestion des **comptes bancaires**.



# Communiqué de presse

## Journée des Droits des habitants

Halle aux Sucres, 15 octobre 2011

La CNL (Confédération Nationale du Logement) organise à Lille, à la Halle Aux Sucres, le 15 octobre prochain, la **Journée des Droits des Habitants**.

En partenariat avec les collectivités locales, avec la participation des structures et associations œuvrant autour de la thématique du logement, de l'action sociale et de la lutte contre les discriminations, la CNL propose un événement unique aux Habitants de la Métropole.

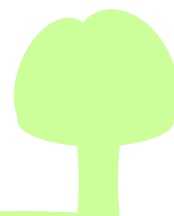
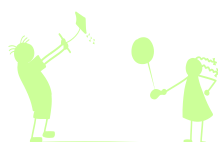
De 10h00 à 17h00, **un village associatif** réunira des organisations telles le CRIJ, la Ligue des Droits de l'Homme, ATD Quart Monde, l'Égide mais aussi la Ville de Lille, LMCU, Lille Métropole Habitat, la MACIF etc.

Les habitants y rencontreront également les militants de la CNL sur des stands pratiques dispensant des conseils aux usagers et pourront admirer plusieurs expositions sur les économies d'énergie et la réhabilitation de l'habitat.

L'objet est de montrer que des acteurs très variés peuvent se retrouver autour de la thématique du logement.

De 14h00 à 17h15, les habitants, les associations et les élus pourront assister et participer à **deux tables rondes** autour de la politique sociale du logement et de la maîtrise du budget logement des familles. Ces tables rondes réuniront des élus locaux et des associations locales et internationales.

Des interludes musicaux viendront ponctuer la journée.



# Contacts

## Confédération Nationale du Logement Fédération du Nord

42/01 rue de Tournai 59 000 Lille  
T : 03 20 07 09 58 – F : 03 20 44 84 93  
cnl59@yahoo.fr

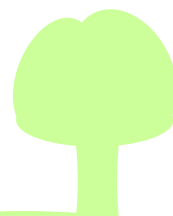
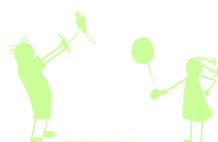
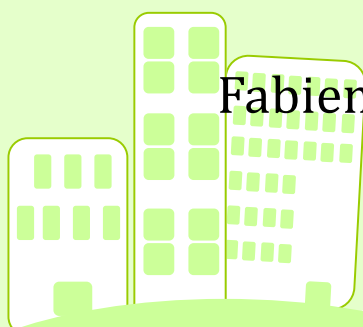


Site fédéral : [www.cnl59.com](http://www.cnl59.com)

Site national : [www.lacnl.com](http://www.lacnl.com)

Info presse : 03 20 07 09 58

Fabien PODSIADLO-REGNIER 06 34 02 33 63



# Plan d'accès

**Méto :** Rihour ou Gare Lille Flandre

**Voiture :**

**Par l'A22 :**

- sortie 12 vers **Marcq-en-Barœul-Centre**
- à droite sur **Av. de la Marne/D670**
- suivre D670
- Continuer sur **Bd Carnot**
- A droite sur **Rue des Arts**
- A droite sur **Rue des Chats Bossus**

**Par l'A23 :**

- Direction **Saint-Amand-les-Eaux/Lille**
- **A27**
- **A1/Dunkerque/Lille**
- sortie **N356** en direction de **Gand/Gent/Tourcoing/Lille-Centre/Hellemmes-Lille**
- file de droite et suivre **N356/La Madeleine/Lille-Saint-Maurice/Euralille**
- file de gauche et suivre **N356/Gand/Gent/Tourcoing/Lille-Centre** pour rejoindre **N356**
- tout droit sur **D651**
- sortie 5 vers **La Madeleine-Romarin/Marcq en Barœul**
- tout droit
- Au rond-point, **3e** sortie sur **Rue des Urbanistes**
- à gauche vers **Bd Carnot**
- à droite sur **Bd Carnot**
- à droite sur **Rue des Arts**
- à droite sur **Rue des Chats Bossus**

**Par l'A25 :**

- sortie 5 vers **Lille-Centre/Lille-Vauban/Lambersart/Port Fluvial**
- Au rond-point, **2e** sortie sur **D750**
- à gauche sur **Bd Vauban/D750**
- suivre D750
- à droite sur **Rue de la Barre**
- à droite sur **Rue Esquemoise**
- à gauche sur **Rue Basse**

**Par l'A1 :**

- **A1/E15/Arras/Lille/Calais**
- **A1 : E42/Lille/Dunkerque/Tourcoing**
- sortie **N356 Gand/Gent/Tourcoing/Lille-Centre**
- file de droite et suivre **N356/La Madeleine/Lille-Saint-Maurice/Euralille/Hellemmes-Lille**
- file de gauche et suivre **N356/Gand/Gent/Tourcoing/Lille-Centre** pour rejoindre **N356**
- tout droit sur **D651**
- sortie 5 vers **La Madeleine-Romarin/Marcq en Barœul**
- tout droit
- Au rond-point, **3e** sortie sur **Rue des Urbanistes**
- à gauche vers **Bd Carnot**
- à droite sur **Bd Carnot**
- à droite sur **Rue des Arts**
- à droite sur **Rue des Chats Bossus**

**Pour tous :**

- tout droit sur **Pl. du Lion d'Or**
- légèrement à droite sur **Pl. Louise de Bettignies**
- à gauche sur **Av. du Peuple Belge**

